

Questions orales

[Traduction]

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LE CRIME ORGANISÉ—LES MOTIFS DE L'OPPOSITION
GOUVERNEMENTALE À LA CRÉATION D'UNE COMMISSION
ROYALE D'ENQUÊTE

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Justice et peut-être une autre pour le solliciteur général. Je me demande si le gouvernement a décidé de ne pas instituer de commission royale d'enquête sur le crime. Est-ce vrai que si l'on créait une telle commission, des révélations risqueraient d'être faites au sujet de certains favoris protégés et bien connus des libéraux? Je veux parler de personnes comme John C. Doyle qui, bien qu'il ait un casier judiciaire et qu'il ait cherché à quitter le pays, a récupéré son passeport, ce qui lui a permis d'échapper à la justice. Hal Banks a réussi à éviter la prison en quittant le Canada après avoir obtenu une libération sous caution, avec le consentement du gouvernement. Je pense également à Lucien Rivard, grand spécialiste du tuyau d'arrosage. Le gouvernement a-t-il peur, en constituant une commission royale d'enquête, que cette dernière nous révèle certains faits sur ces affaires que l'on dissimule depuis plusieurs années? Est-là la vraie raison—et non une échappatoire—pour laquelle le gouvernement refuse de créer cette commission?

Des voix: Bravo!

L'hon. Ron Basford (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, le très honorable représentant a beau avoir occupé une place importante sur la scène publique de notre pays, j'ai beaucoup de mal à croire qu'il puisse poser une telle question sur un problème des plus sérieux si ce n'est par pure malice.

Des voix: Bravo!

● (1440)

M. Basford: Monsieur l'Orateur . . .

M. Hees: Moins de préciosité, Ron.

M. Basford: . . . je ne parlerai que de deux points: tout d'abord, M. Banks . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Hees: Écoutez le caporal.

M. Clark: Allez-vous téléphoner à un juge?

M. Basford: L'histoire démontrera je crois que le gouvernement du très honorable représentant n'a pas fait grand-chose pour remédier à la situation. Ensuite, en ce qui concerne M. Doyle, je viens de dire que ce n'est pas au gouvernement mais à un magistrat ou un juge de décider de supprimer le passeport d'une personne en liberté provisoire.

M. Diefenbaker: Oui, mais avec l'accord du gouvernement.

M. Basford: Le procureur général de Terre-Neuve s'y est opposé. Ensuite, en ce qui concerne la question des impôts, j'ai bien expliqué à la Chambre que le ministère du Revenu national et moi-même avons donné à notre conseiller juridique l'instruction de chercher à régler ces questions fiscales aussi rapidement que possible. Troisièmement, le très honorable représentant saura qu'il y a très peu de temps, conformément à

la loi sur les corporations canadiennes, les dossiers de la Canadian Javelin ont été saisis et examinés.

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur . . .

M. Alexander: Allez chef, attrapez-le.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas tout à fait saisi ce que dit l'honorable représentant d'en face. De quoi s'agissait-il? Il se croit toujours obligé de se mettre à l'abri après avoir fait les interruptions dont il a l'habitude. Je demande au ministre de la Justice s'il peut prendre une position nette. Je n'ai parlé ni de connivence ni de duperie. Avec ce gouvernement-ci, je n'aurai garde de le faire. C'est de la stupidité. Je lui demande ceci: a présent qu'il pense avoir la réponse à la question posée, va-t-il reconsidérer la question? Va-t-il enfin donner au pays la possibilité de connaître la vérité et de savoir pourquoi on a tellement protégé et dorloté les libéraux, avec autant de soin, toutes ces années?

M. Basford: Monsieur l'Orateur, à la différence du très honorable député, je ne peux être plus net.

M. Clark: Laissez alors une enquête le prouver.

M. Hees: Vous coupez les cheveux en quatre. Tenez-vous en aux réponses directes, Ron et n'essayez pas d'être drôle. Vous êtes un comique de toute façon.

M. Basford: Où est George Hees?

Des voix: Bravo!

M. Hees: Ne coupons pas les cheveux en quatre.

M. Basford: Monsieur l'Orateur, je prétends que rien dans les trois cas mentionnés par le très honorable député ne justifie la proposition de tenir une enquête. La seule affaire au sujet de laquelle des mesures sont actuellement prises est celle de John C. Doyle, et j'ai déjà donné la position du gouvernement à ce propos. On a demandé aux avocats de prendre toutes les mesures possibles devant les tribunaux pour tenter une poursuite au sujet de cette question d'impôt sur le revenu non payé. En deuxième lieu, il y a actuellement une enquête en cours sur les affaires de la Canadian Javelin Limited. Nous prenons les mesures légales d'enquête appropriées, et il n'y a pas lieu de nommer une commission royale d'enquête.

M. Hees: Et votre ami Hal?

LE CRIME ORGANISÉ—L'OCTROI DU STATUT D'IMMIGRANT
REÇU À CERTAINS POLICIERS DE HONG KONG

M. Jake Epp (Provencher): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question directe au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration maintenant que le ministre a répondu en plaisantant aux simples questions que lui a posées le député de New Westminster. Le ministre a mentionné qu'au moment où l'on avait accordé le statut d'immigrant reçu à ceux que l'on appelle les cinq dragons, il n'y avait pas eu d'enquête touchant leurs activités criminelles. Quand on leur a accordé le statut d'immigrant reçu, y avaient-ils droit en vertu du système de points ou le leur a-t-on accordé pour leur compétence comme entrepreneurs?